# L'importance de la pêche pour les pays en développement

*« Nous nourrissons la nation ». C'est avec ces mots que Dr Sloans Chimatiro, directeur de l'administration des pêches du Malawi, a décrit l'importance du secteur de la pêche. En disant cela, il n'exagérait nullement : dans les pays du Tiers-monde, l'importance du poisson en tant qu'aliment est nettement supérieure à celle qu'elle revêt dans les pays du nord. Le commerce des produits de la pêche est en constante expansion, et les pays en développement participent à hauteur de 17, 4 milliards de dollars US au volume total des échanges. Plus de 50 pour cent des exportations mondiales de poisson proviennent des pays en développement.*

Uwe Scholz
Berthold Schirm
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH
Eschborn, Allemagne
Uwe.Scholz@gtz.de

Photo: gtz

**À côté du pétrole, le poisson est, et de loin, le principal produit d'exportation de nombreux pays en développement.**

C'est le sel qui a révolutionné le commerce du poisson et des produits de la pêche; nos ancêtres se sont livrés des guerres pour ce qui était autrefois appelé « l'or blanc ». Le sel n'était pas seulement un moyen de paiement convoité, mais c'est grâce à lui que les pêcheurs purent conserver leurs prises et partir en mer bien plus loin et plus longtemps que ce que la périssabilité de leur marchandise leur permettait de faire jusque là. C'est aussi grâce au sel que les pêcheurs purent acheminer leurs prises sur de plus longues distances à travers le pays.

## Le sel dans la marmite du commerce mondial de poisson

C'est vers la fin du 15ème siècle que le commerce du poisson a enfin réussi à percer définitivement : les poissons placés dans la saumure se conservaient pendant des semaines, ce qui, par exemple, a fait du hareng saur un aliment de masse en Europe. Le chlorure de sodium a permis l'essor du commerce mondial des produits de la pêche en lui donnant une impulsion dont les effets se font encore ressentir de nos jours : avec un volume commercial de plus de 56 milliards USD, le commerce mondial des produits de la pêche compte entre-temps parmi les marchés d'échanges internationaux qui se développent au rythme le plus rapide. Il représente un volume deux fois supérieur au volume global des échanges commerciaux internationaux de thé, café et cacao.

Plus de 200 pays approvisionnent aujourd'hui le marché mondial en plus de 800 espèces marchandes de poissons, crustacés, coquillages et poulpes. La palette des produits s'étend du thon en boîte aux huîtres en sauce ou aux sardines destinées à être transformées en aliment pour le bétail en passant par le filet de saumon sans arêtes, le hareng saur, la morue séchée, les bâtonnets de poisson surgelés, les maquereaux fumés et les langoustes vivantes. L'approvisionnement adéquat de ce marché international nécessite des centaines de milliers d'embarcations de capture et d'installations de pisciculture et fait appel à des dizaines de milliers de personnes pour le traitement et la transformation des produits et à autant de

grossistes et de détaillants dans un très grand nombre de pays, ce qui offre du travail et des revenus à des millions de personnes.

## Source de protéines et succès à l'exportation

Ces chiffres prennent encore plus d'importance quand on se place dans la perspective des pays en développement : selon des indications fournies par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), deux tiers de la population mondiale couvrent plus de 40 pour cent de leurs besoins en protéines grâce aux produits de la pêche ; rien qu'en Asie de l'Est et du Sud, le poisson constitue la source de protéines la plus importante pour plus d'un milliard de personnes. Et, dans ces pays, ce sont avant tout les plus pauvres parmi les pauvres qui dépendent du poisson comme fournisseur de protéines. Outre les aliments destinés à la consommation immédiate, le secteur de la pêche des pays en développement garantit également l'existence économique de 300 à 500 millions de personnes, qui dépendent directement ou indirectement de la pêche.
Alors que le volume mondial du commerce des produits de la pêche est passé de 6 milliards USD en 1980 à 56 milliards USD en 2001, la part des pays en développement a augmenté de 3,4 à 17,4 milliards USD. Pour les pays en développement, les exportations de produits de la pêche sont ainsi plus importantes, en termes de volume, que l'ensemble des exportations d'autres produits agricoles tels que le café, la banane, le riz et le thé ; à côté du pétrole brut, le poisson est ainsi le principal produit d'exportation pour de nombreux pays en développement.

## Pas d'échanges internationaux sans innovations

Ce sont les innovations introduites tout au long de la chaîne de transformation qui ont permis que les produits de la pêche connaissent une telle expansion à l'échelle mondiale, et en particulier, pour les pays en développement : à côté du sel, c'est principalement l'invention de la boîte de conserve, au début du 19ème siècle, qui a stimulé la mondialisation du commerce de poisson. C'est grâce à elle, par exemple, que la distribution mondiale de sardines à l'huile ou de thon en boîte a été rendue possible.
Le fait que la perche du Nil (*Lates niloticus*) pêchée dans le lac Victoria peut aujourd'hui être achetée meilleur marché à Hambourg (en Allemagne) que la dorade de l'Atlantique tient uniquement au développement d'une technique de réfrigération améliorée : grâce aux machines à glace et aux conteneurs réfrigérés, la marchandise arrive dans les magasins de poisson en Europe dans un excellent état de qualité après un long transport aérien ou même après avoir traversé tout le continent africain. En raison de sa forte teneur en acides gras oméga 3, le poisson connu en Europe sous le nom de perche du Nil est particulièrement sain, ce qui explique qu'il se soit déjà forgé une bonne place dans notre alimentation.

## La demande de poisson augmente de façon constante

Il n'existe donc plus guère aujourd'hui d'obstacles techniques susceptibles d'entraver le commerce mondial de poisson, mais le revers de la médaille risque d'être lourd de conséquences, surtout pour les pays en développement : pour certaines espèces de poisson hautement appréciées, les prix ont entre-temps tellement augmenté que les pêcheurs pauvres préfèrent vendre leur poisson plutôt que de le consommer eux-mêmes. Une pratique qui tend à se généraliser est que les pays en développement exportent de plus en plus de poisson ayant une grande valeur alimentaire et, en contrepartie, importent toujours plus de poisson « de moindre valeur » afin de couvrir leurs propres besoins alimentaires.
Au début des années 70 (1973), les pays en développement avaient encore une production excédentaire et exportaient près de 800 000 tonnes de poisson. À la fin des années 90 (1997), ils importaient près de 4 millions de tonnes de poissons appartenant le plus souvent à des espèces qui ne pouvaient pas être écoulées de façon rentable en Europe. Aussi n'est-il pas inhabituel de trouver sur les marchés d'Afrique de l'Ouest et de l'Est des maquereaux fumés savoureux qui ont trouvé leur chemin à l'état plus ou moins réfrigéré depuis les zones de capture situées devant la Mauritanie ou la Namibie, jusque dans l'assiette du consommateur.
En même temps, les pays africains exportent leurs espèces de valeur, comme les thons, qui sont vendus à plus de 100 USD par kilo sur les marchés européen et japonais. Récemment, la somme record de plus de 300 000 USD a été offerte et payée pour un seul thon à nageoire bleue sur un marché de poisson japonais.
Le scénario risque de devenir encore plus complexe si la demande de poisson augmente en raison de la croissance démographique attendue. L'étude « Outlook for Fish to 2020 : Meeting Global Demand » (perspectives pour le poisson à l'horizon 2020 : satisfaire la demande mondiale) publiée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et le « World Fish Center » pronostique que la consommation mondiale de poisson progressera de 1,5 pour cent par an dans la période 1997 à 2020, voire même de 2 pour cent dans les pays en développement. Or, selon les estimations de la FAO, près de 75 pour cent des ressources marines sont dès à présent exploitées au maximum, voire surexploitées, et la production nette des pêches de capture en haute mer stagne à environ 80 millions de tonnes depuis des années. À cela s'ajoute une demande accrue de poisson industriel de moindre valeur pour la fabrication d'aliments pour le bétail : près d'un tiers des quantités de poisson débarquées à l'échelle mondiale sont dès à présent transformées en aliments pour le bétail.

## L'aquaculture – une réponse efficace pour faire face à la demande accrue ?

Compte tenu de la pression que la pêche exerce sur les ressources halieutiques, celles-ci ne permettront plus guère de couvrir la demande mondiale accrue de poisson. L'aquaculture occupe de ce fait une place de plus en plus importante dans le secteur de la pêche. Il s'agit ici de la production intensive artificielle de produits de la pêche. Dans les pays asiatiques en particulier, notamment en Chine, puis loin derrière, en Inde et au Japon, l'aquaculture connaît un véritable essor : en poids, 87 pour cent de la production aquicole mondiale sont à mettre au compte de l'Asie.
Les modes de production de l'aquaculture vont de la pisciculture traditionnelle en étangs à des fermes d'élevage de crevettes à haute technicité que l'on rencontre entre-temps dans de nombreuses régions côtières. Dans les pays en développement, la production piscicole issue de l'aquaculture a augmenté de 13 pour cent par an entre 1985 et 1997 alors que dans

Photo: gtz

les pays industrialisés, ce taux n'était que de 3 pour cent. La part de la production aquacole dans la production mondiale de poisson, qui n'était encore que de 7 pour cent dans les années 70, est aujourd'hui passée à 30 pour cent. Le fait que la production ait augmenté de façon continue au cours des années passées alors que les tonnages débarqués par les pêches de capture stagnent depuis les années 80 est principalement dû à l'aquaculture.

Si tant est que l'aquaculture puisse jusqu'à un certain point compenser la demande accrue de produits de la pêche, il n'en reste pas moins qu'une extension à vaste échelle de ces grandes installations de production risque d'entraîner des problèmes écologiques considérables. Nous citerons, à titre d'exemple, la destruction des mangroves suite à l'aménagement d'étangs d'élevage de crevettes en Équateur ou encore l'usage non réglementé de produits chimiques. La nouvelle de la découverte de traces d'antibiotiques dans les crevettes importées et vendues en Europe a été diffusée par les médias, ce qui s'est traduit par une interdiction d'importer des pays en développement concernés.

Le secteur mondial de la pêche doit donc s'efforcer de répondre à la demande accrue de ses produits sans augmenter à l'infini les quotas de pêche et la production aquacole : une telle augmentation aurait en effet des conséquences fatales pour l'ensemble du secteur industriel, et en particulier, pour les pays en développement qui, à l'échelle mondiale, fournissent bien plus que 70 pour cent de l'ensemble des tonnages de la pêche et de l'aquaculture.

La mise en place d'un environnement porteur peut aider le secteur à réaliser cet équilibre difficile : lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992, de la Conférence internationale sur la contribution durable des pêches à la sécurité alimentaire en 1995 à Kyoto et du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002, les Nations se sont engagées à prendre des mesures actives en vue de protéger les ressources de la pêche afin d'assurer ainsi la couverture des besoins alimentaires de l'humanité.

En outre, le Code international de conduite pour une pêche responsable a défini des instruments et des méthodes qui ont été adoptés sur une base consensuelle par les États membres de la FAO en 1995. Ce dispositif réglementaire traite tous les aspects importants de la gestion durable des ressources naturelles et de la protection de la diversité biologique des espèces. Le Code exige en outre des États qu'ils exploitent leurs ressources maritimes sur la base des connaissances scientifiques les plus récentes et donc dans une optique écologique.

## La fragilité de la ressource au centre des préoccupations

Ces dernières années, la coopération au développement a, elle aussi, déplacé ses priorités et elle met désormais davantage l'accent sur les aspects écologiques liés à la ressource : les États sont invités à adopter « l'approche de précaution » recommandée par la FAO, c'est-à-dire qu'ils ne doivent exploiter leur potentiel de pêche qu'en fonction des résultats d'études scientifiques sur les stocks et conformément à des plans de gestion établis sur la base de ces études.

Dans les années 70 et 80, les aspects technologiques liés à l'objectif d'accroissement de la production étaient encore souvent au centre de ses préoccupations, bien que certaines expériences négatives aient déjà été faites à cette époque là. Ainsi, l'introduction, à la fin des années 70, de la pêche au chalut dans le golfe de Thaïlande a eu pour effet de promouvoir une pêche non durable, qui ne tenait pas suffisamment compte de la fragilité des écosystèmes tropicaux. Les leçons ont été tirées de ce passé. La Coopération allemande au développement, en particulier, s'aligne aujourd'hui sur la stratégie sectorielle que le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a développée pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture, laquelle prévoit une exploitation durable des ressources, conformément au Code international de conduite pour une pêche responsable adopté par la communauté des États. Ce code insiste sur les liens devant exister entre les mesures de promotion et la lutte contre la pauvreté ainsi que sur l'importance de promouvoir une aquaculture durable, et mise sur des approches intégrées telles que la gestion des zones côtières ou la participation des pêcheurs à l'élaboration des dispositifs réglementaires pertinents.

**D'ici à 2020, la consommation de poisson dans les pays en développement augmentera de 2 pour cent par an.**

## Lutter contre la pauvreté et la faim grâce à la promotion ciblée de la pêche

Les enjeux concrets actuels de la coopération au développement concernent des thèmes tels que l'appui fourni aux pays partenaires pour la gestion de leur zone économique exclusive de 200 miles nautiques, et dans ce cadre en particulier la surveillance régionale et supranationale de la pêche de même que la lutte contre la pêche illégale et la création de zones de protection. Le soutien apporté à la certification des produits de la pêche et de l'aquaculture est un autre domaine d'action important dans lequel la coopération avec des partenaires du secteur privé occupe une place privilégiée. L'objectif visé est de garantir ou d'améliorer la qualité des produits afin que les pays en développement puissent continuer d'exporter vers l'espace économique européen. À côté de cela, il s'agit essentiellement de promouvoir une aquaculture non déprédatrice de l'environnement, minimisant le recours aux produits chimiques et réduisant la part du poisson industriel utilisé pour la fabrication d'aliments pour le bétail.

Il existe aujourd'hui bon nombre d'exemples de « bonnes pratiques » émanant de la coopération bilatérale, qu'il s'agisse de l'élaboration et du contrôle de plans d'aménagement de la pêche côtière en Afrique du Sud, de la gestion des zones de protection et des récifs coralliens par les communes environnantes aux Philippines ou encore de l'approche de la cogestion qui est entre-temps appliquée avec succès dans toutes les eaux intérieures et zones maritimes partout dans le monde. La coopération au développement a ainsi jeté de bonnes bases pour pouvoir, à l'avenir, utiliser le secteur de la pêche de façon encore plus ciblée. Quand elle est pratiquée dans une optique de durabilité et qu'elle tient compte des impératifs écologiques, la pêche apporte en effet une contribution précieuse à la réalisation des objectifs de développement internationaux, et en particulier, à la réduction de la pauvreté et de la faim.